



Compte rendu de la réunion de médiation dans le cadre de la création du Service de Gestion Comptable (SGC) Mesnil Esnard / Grand Quevilly le 12 mai 2022

Dans le cadre de la création du SGC de Mesnil-Esnard / Grand Quevilly en septembre 2022, la Direction a convié les organisations syndicales à une réunion de présentation de la médiation de projet.

Le matin, les deux médiateurs ont reçu la Direction. Puis ce fut le tour des organisations syndicales. L'après midi, les médiateurs ont rencontré les agents des 5 trésoreries concernés par cette création.

Les médiateurs ont présenté ce qu'était la médiation de projet et aussi (voire surtout) ce qu'elle n'était pas.

La médiation de projet a vocation à préparer le mieux possible la création de la future structure, en écoutant ce que les agents ont à dire. Le but est de se projeter dans le futur même si toutes les réponses ne sont pas apportées pour que la création se passe le mieux possible.

Cette médiation est réalisée sur la base du volontariat des agents.

De même, les réunions et groupes de travail sont collectifs.

Cependant, si un collègue souhaite parler à un médiateur en bilatéral, cela est possible et sous le sceau de la confidentialité.

Le calendrier est le suivant :

Avant la création du SGC :

1ère réunion de présentation de la médiation le 12 mai.

Le 23 mai : mise en place de GT agents en sous-groupes

Le 20 juin, un GT encadrement puis un GT en plénière (collectif intermédiaire).

Après la création du SGC :

en octobre 2022 un GT en plénière : collectif intégré.

Une séance de restitution en nov/déc 2022 et une session conclusive en Janv/févr 2023 avec un retour d'expérience.

Après cette présentation « optimiste » de la médiation de projet, nous sommes intervenus pour insister sur certains points :

- La création du SGC est une résultante du Nouveau Réseau de Proximité, contre lequel FO, CGT et Solidaires Finances Publiques se battent.

- Nous avons rappelé que le problème majeur de cette création est le sous-effectif.
Comment parler de collectif au travail sans les agents suffisants pour réaliser les tâches. Sachant qu'en cas de création d'une structure, la masse de travail est démultipliée.
Nous avons rappelé les propos du Directeur Général Adjoint qui, venant dans le département avait indiqué aux OS que nous pouvions parler de tout mais pas des effectifs.
C'était la même chose ce matin : on peut parler de tout sauf du problème essentiel : le manque d'effectif dans nos services.

- Pour les OS, la médiation de projet est un outil aux mains des directions pour faire accepter la création du SGC dans le cadre du plan social que nous connaissons actuellement.

- Nous avons rappelé les conséquences de la création du SGC Maromme / Déville avec l'explosion des tâches. Est-ce pour cela que la Direction locale a demandé cette médiation.

Mais pourquoi le SGC de Mesnil-Esnard / Grand Quevilly ?

Pourquoi pas le SGC de Montville, les fusions de SIP Rouen est-ville avec les SIP de Rouen ouest et la scission avec le SIP d'Elbeuf ?